



## AIDE-MÉMOIRE

### Phase 2 - Étape 4 Rechercher et sélectionner les futures sentinelles

**AVANT DE PASSER À L'AUTRE PHASE, VÉRIFIER ET COCHER LES ACTIONS QUI ONT ÉTÉ RÉALISÉES :**

Établir la stratégie adéquate pour le recrutement dans le milieu ciblé. Le recrutement peut se faire par l'intermédiaire d'une invitation universelle (s'adressant à tous) ou sélective (destinée à certaines personnes en raison de leurs liens étroits avec des personnes à risque ou vulnérables);

Convenir du degré de publicité à donner aux sentinelles. Pour elles, être connues, comme demeurer anonymes, a ses avantages et ses inconvénients. Par exemple, l'option de faire connaître les sentinelles peut motiver certaines personnes à jouer ce rôle et inciter les personnes suicidaires à aller vers les sentinelles; elle peut par contre amener ces dernières à une trop grande empathie. Les conséquences varient selon les groupes et les milieux ciblés, il est difficile de proposer une stratégie unique en la matière. L'analyse des particularités du milieu (voir l'annexe 4 du Cadre de référence) peut être utile pour faire ce choix;

Faire connaître les critères de sélection (voir Cadre de référence, p. 44) des sentinelles, avant de procéder au recrutement;

Procéder à la sélection des sentinelles selon les critères définis et les modalités établies (ex. : questionnaire, entrevue);

Déterminer le suivi à offrir aux personnes qui ne sont pas retenues.

Si une de ces actions n'est pas encore réalisée, identifier pourquoi, déterminer quand elle sera effectuée et ce qui pourrait être aidant pour y arriver.

---

---

---

---

---

---

---

---